

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association *Collectif des Associations Citoyennes* réunie le 25 septembre 2020

L'assemblée générale ordinaire de l'association **Collectif des Associations Citoyennes**, s'est réunie le vendredi 25 septembre 2020 à 18h45, au 21 rue des Malmaisons 75013 Paris (dans les locaux d'Opale). Initialement prévue le 27 mars 2020 elle a été reculée du fait de la crise sanitaire et du confinement. *Une partie des membres a suivi la séance à distance en visio-conférence.*

L'assemblée est présidée par Gilles ROUBY, en tant que président de l'association, assisté de Nicole PICQUART, qui assure le secrétariat de la séance.

Sont présent-e-s, 13 adhérent-e-s de l'association ayant 17 voix (dont 4 pouvoirs) :

- |               |             |  |
|---------------|-------------|--|
| 1. François   | BERNARD     | (adhérent)   |
| 2. Patricia   | COLER       | (adhésion morale UFISC)                                      |
| 3. Luc        | DE LARMINAT | (adhésion morale OPALE)                                      |
| 4. Eric       | DENOYELLE   | (adhésion morale Collectif pour 1 éthique en travail social) |
| 5. Monique    | DENTAL      | (adhésion morale Réseau féministe Ruptures)                  |
| 6. Irena      | HAVLICEK    | (adhérente / Membre du CA)                                   |
| 7. Bernadette | NANTOIS     | (adhésion morale association Apiced)                         |
| 8. Patrick    | NIVOLLE     | (adhésion morale fédération des centres sociaux IDF)         |
| 9. Olivier    | PICOT       | (adhérent) + 1 pouvoir                                       |
| 10. Nicole    | PICQUART    | (adhérente / Membre du CA – secrétaire du CAC) +1 pouvoir    |
| 11. Gilles    | ROUBY       | (adhérent / Membre du CA – président du CAC) +1 pouvoir      |
| 12. Daniel    | ROYER       | (adhérent) + 1 pouvoir                                       |
| 13. Colette   | SPIRE       | (adhérente)  |

Sont connecté.e.s : 3 adhérents ayant 5 voix (dont 2 pouvoirs) :

- Jean-Claude BOUAL (adhérent / Membre du CA) + 1 pouvoir
- Dominique JAULMES (adhérente) + 1 pouvoir
- Edgar PRIOUR-MARTIN (adhérent / Membre du CA – trésorier du CAC)

## **Pour les votes, 22 voix sont représentées**

*L'outil de vote à distance utilisé est xoyondo (avec copie d'écran)*

Sont invitées, 3 personnes : Isabelle BOYER (salariée CAC) ; Jean-Baptiste JOBARD (salarié CAC) ; Catherine GAUDARD (CRID) ; Bernard BOSC (Réseau féministe Ruptures).

Parmi les personnes excusé-e-s, 4 adhérent-e-s de l'association ont donné pouvoir à 4 membres présents : Monique LEGRAND (adhésion morale ASTI 93) donne pouvoir à Gilles ROUBY ; Muriel MARTIN-DUPRES (adhésion morale FNE Paris) donne pouvoir à Daniel ROYER ; Véronique GERMAN (adhérente) donne pouvoir à Jean-Claude BOUAL ; Annie YANKSON (adhérente) donne pouvoir à Dominique JAULMES ; Réjane SOURISSEAU (adhérente) donne pouvoir à Nicole PICQUART ; Sandrine COURTIAL (adhérente) donne pouvoir à Olivier PICOT.

Le président ouvre la séance à 18h45 sur la base de l'ordre du jour transmis dans la convocation.

## I. Rapport moral 2019

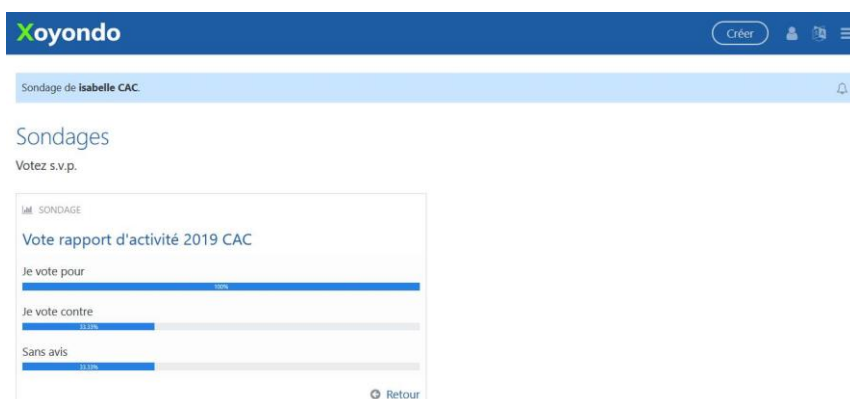
Présentation du rapport par le président Gilles ROUBY, qui permet de faire un point sur la santé de l'association mêlant retours sur 2019 et projections sur l'avenir. Celui-ci n'est pas soumis au vote selon nos statuts.

## II. Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activité qui a été mis à disposition préalablement par mail (*et sur l'espace dédié du site interne -lien vers la version « en cours » puis finalisé-*) puis présenté sommairement lors de l'AG ; *il a été remis quelques versions papier aux participants (Cf. annexes)*. Il a été proposé d'ajouter un point sur la parité femme/homme dans ce rapport afin de montrer l'attention portée au sujet et un point sur la formation et l'accompagnement des salarié.e.s qui a été omis (pourtant important sur la question du numérique et sans laquelle la poursuite des activités confinées aurait été impossible).

- Le rapport d'activité 2019 est adopté à **la majorité des membres présents et représentés.**
  - 1 voix contre
  - 1 abstention
  - 20 voix pour

Image des 3 votes à distance



## III. Rapport financier, bilan et CR pour l'exercice 2019 et budget prévisionnel 2020

Edgar Priour-Martin, trésorier du Collectif, présente le rapport financier, qui comprend le compte de résultat 2019 (**Cf. annexes**) et le bilan de l'exercice 2019 (**Cf. annexes**). *Les deux documents étaient accessibles préalablement sur notre site (lien envoyé par mail) et ont été remis aux participants et projetés lors des échanges afin de suivre collectivement.* Suivent quelques questions sur les dépenses et des précisions concernant les dépenses liées aux ressources humaines. Il a été demandé de corriger la répartition des montants salaires et cotisations (mal équilibré à cause d'une régularisation sur salaire pour se mettre en accord avec notre convention collective rendant complexe cette répartition).

La question des fonds associatifs « nécessaires » est soulevée (il correspond à 4 à 6 mois d'activité pour le CAC) ainsi que la valorisation du bénévolat qui nous distingue fondamentalement des entrepreneurs sociaux.

Le résultat de 2019 est en excédent de 3.484 € que l'on propose d'affecter au report à nouveau.

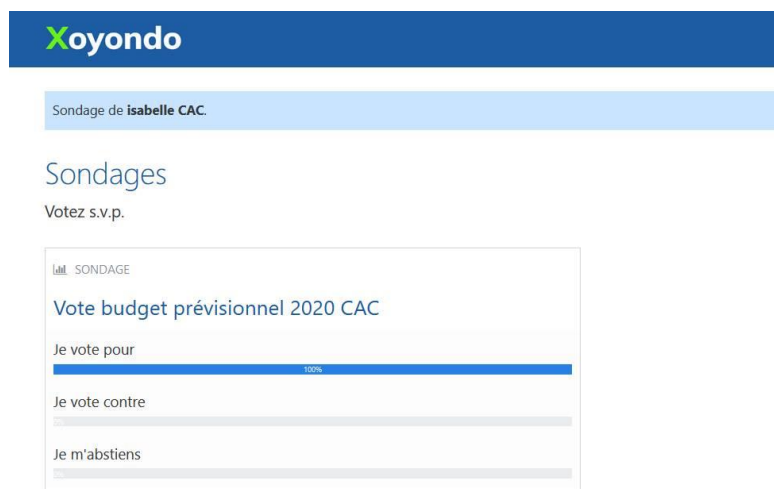
- L'assemblée, à **la majorité des membres présents et représentés, approuve les comptes 2019** et **affecte le résultat au fonds associatif.**
  - 0 voix contre
  - 1 abstention
  - 21 voix pour
  
- L'assemblée, à **l'unanimité des membres présents et représentés, donne quitus au trésorier et aux membres du bureau.**
  - 0 voix contre
  - 0 abstention
  - 22 voix pour

Le budget prévisionnel 2020 est présenté à son tour (**Cf. annexes**).

Explication sur les 20.000€ de reprise des provisions affectées à des activités prévues (la caravane/tour des libertés associatives, les 10 ans du CAC avec le livre...) mais qui n'ont pas pu être totalement réalisées du fait du confinement. Il a été pointé la nécessité de solliciter plus de collectivités. La possibilité d'un second poste fonjep est en cours et l'accueil d'un nouveau volontaire en service civique de nouveau d'actualité.

- L'assemblée, à **l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget prévisionnel 2020 avec le montant prévu de 189.032 € (292.032 € avec les contributions volontaires)**
  - 0 voix contre
  - 0 abstention
  - 20 voix pour

Image des 2 votes à distance (1 personne déconnectée ayant 2 voix)



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

La secrétaire de l'association  
*Nicole Picquart*

Le président de l'association  
*Gilles ROUBY*